

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: 1 (2004)

Heft: 3

Artikel: Profession Architecte-Paysagiste

Autor: Rickli, Jean-Daniel / Merle, Thierry

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Profession Architecte-Paysagiste

Trois architectes-paysagistes, trois femmes d'origines différentes, l'une française, l'autre allemande et la troisième américaine. Trois formations différentes, trois parcours professionnels différents. Leur point commun ? Toutes trois exercent en Suisse. Rencontre avec Emmanuelle Bonnemaïson, Stéphanie Perrochet et Cristina Woods qui évoquent avec nous les liens que leur métier entretient avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Du jardin au territoire

En Suisse, la formation traditionnelle des architectes-paysagistes ne prédestinait pas ces professionnels du sol à intervenir largement sur le territoire. Orientée traditionnellement sur la connaissance du monde végétal et la maîtrise d'œuvre de projets paysagers d'importance limitée, la formation s'est élargie ces deux dernières années avec la transformation des ETS en HES. Elle s'est ouverte à l'urbanisme, au design urbain et à des interventions sur le paysage en général. «L'école de Rapperswil forme depuis l'origine des étudiants en aménagement du paysage qui sont aptes aujourd'hui à intervenir sur de vastes échelles territoriales» relève Stéphanie Perrochet. Les écoles polytechniques fédérales et l'université de Genève proposent quant à elles depuis quelques années un troisième cycle paysage.

La formation trop limitée, qui ignorait la multiplicité des enjeux du territoire ainsi que les processus de planification, avait pour conséquence directe de cantonner l'architecte-paysagiste à un rôle d'accompagnant auprès des urbanistes et des architectes. Cependant, si cette profession évoque de manière très vive sa relation au sol par le projet végétal et l'acte de planter, certains paysagistes ont bien identifié les enjeux de la planification : l'urbanisme, l'architecture du paysage et l'aménagement du territoire constituent des champs d'intervention qui se fondent de plus en plus l'un dans l'autre.

Malgré la prise de conscience générale de la valeur de nos paysages – des dégâts parfois irréversibles y ont été commis – qui doit favoriser l'avènement de ces professionnels en quête de nouveaux territoires, le recours à l'architecte-paysagiste n'est soutenu ou imposé par aucun dispositif légal. Trop souvent, l'intervention de



l'architecte-paysagiste n'est encore que le fait d'un concours de circonstances particulier.

Le temps comme associé

Le projet est indissociable de la pratique de l'architecte-paysagiste et, bien que souvent le premier geste soit un geste soustractif – couper, défricher – cet épicurien du territoire ne peut évoquer sa profession sans la rattacher à l'acte de planter. «Planter est un acte essentiel pour moi» tient à souligner Emmanuelle Bonnemaïson. Cette approche sensuelle du sol et de la création s'ajoute à ce savoir tranquille que le temps travaille le projet. Cette intervention sur la durée – un mandat d'entretien de plus de 20 ans en est parfois la traduction concrète – et sur l'inachevé ou la mutation doit interpeller les urbanistes.

En effet, si le processus de planification est bien un processus temporel, trop peu nombreux sont encore les professionnels de l'aménagement qui, ayant d'abord accepté l'idée même de la transformation du plan, obtiennent ensuite un mandat de gestion de site. D'autre part, au-delà de la conception et de la réalisation du projet, le paysagiste porte une grande attention au processus de transformation. Plus que le résultat, l'importance de la métamorphose, de la croissance du végétal et des séquences saisonnières, sont au cœur du métier. «Cependant, l'approche de l'architecte-paysagiste fournit bases et éléments de réponse au projet de territoire» observe Emmanuelle Bonnemaïson.

Maquette du projet pour le Parc «Padre Querbes» – Huesca – Espagne dont la réalisation doit se terminer au printemps 2004. Bureau interdisciplinaire Verzone – Woods à Rougemont.

Entretiens réalisés pour collage par :

► Jean-Daniel Rickli, architecte-urbaniste, Lausanne.

► Thierry Merle, architecte-urbaniste, Lausanne.

Zusammenfassung

Beruf Landschaftsarchitekt

Seit einigen Jahren, im Sog ihrer Metamorphose zu Fachhochschulen, hat sich die Ausbildung der Landschaftsarchitekten gegenüber den Bereichen Städtebau und Urban Design geöffnet und auf Interventionen in allen Grössenmassstäben ausgeweitet.

Die Vertreter der Profession berufen sich mehrheitlich auf ihre vom «vegetativen» Projekt und dem Pflanzungsakt geprägte Beziehung zum Raum. Dennoch haben gewisse Landschaftsarchitekten die Kernaufgaben der Planung treffend identifiziert. Die Landschaftsarchitektur, der Städtebau und die Raumplanung können privilegierte Aktionsfelder ihrer Eingriffe darstellen. Die Landschaftsarchitekten sind so der Meinung, dass sie frühzeitig in den Planungsprozess einbezogen werden sollten, um die die Landschaft strukturierenden Hauptachsen zu identifizieren und in Wert zu setzen.

Über den Entwurf und die Umsetzung der Projekte hinaus geben die Landschaftsarchitekten insbesondere den Transformationsprozessen und der Metamorphose der Landschaft im Laufe der Zeit grosse Bedeutung.

Emmanuelle Bonnemaison

Née en 1967 en France. Architecte DESA exerçant à Lausanne, elle s'est spécialisée dans le paysage et a été l'assistante du Pr. P. Von MEISS. Elle a été membre du comité de rédaction d'ANTHOS, revue de la Fédération suisse des architectes-paysagistes. Emmanuelle Bonnemaison accompagna des étudiants de l'EPFL dans l'étude de projets d'aménagement des rives du Rhône liées à la 3ème correction, d'aires de repos autoroutières et de carrières abandonnées. Elle a une pratique du paysage qui va de l'inscription du projet d'architecture ou d'urbanisme dans son site jusqu'au suivi de longue haleine que nécessite la restauration de jardins historiques.

Stéphanie Perrochet

Née en 1961 à Hambourg, en Allemagne. Après un apprentissage de paysagiste et des études à l'Université de Hanovre où elle a acquis le diplôme d'architecte-paysagiste, Stéphanie Perrochet a voyagé et travaillé à Berne, San Francisco, Zurich et Yverdon. C'est en 1995 qu'elle s'est installée comme architecte-paysagiste indépendante dans le canton de Vaud, et a débuté une activité de rédactrice à la revue ANTHOS. Depuis 2002, elle travaille à temps partiel pour le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel et enseigne l'aménagement du paysage à l'école professionnelle de Wädenswil. Elle a aussi collaboré à l'élaboration de directives et à la réalisation de plusieurs brochures publiées par la SIA, l'OFEFP et Pro Natura.

Cristina Woods

Née en 1964, elle a suivi une double formation en beaux-arts et en architecture aux Etats-Unis. Lors de son retour en Suisse en 1994, elle devient l'assistante du professeur Bruno Reichlin à l'IAUG. En 1995, Cristina Woods fonde avec Craig P. Verzone, architecte-paysagiste et urbaniste américain, le bureau interdisciplinaire Verzone – Woods Architectes basé à Rougemont. Leur démarche vise à respecter, préserver et mettre en valeur les qualités de l'existant, ainsi qu'à apporter une contribution adaptée aux qualités spatiales et paysagères du lieu, en particulier dans le cadre des défis actuels posés aux agglomérations. Les problématiques de l'aménagement du territoire, de la qualité du paysage, de la requalification de l'espace public, de l'intégration et de la mise en valeur des sites historiques sont au cœur de leur engagement. Les mandats du bureau Verzone – Woods Architectes sont d'échelles et de natures diverses tant en Suisse romande qu'en Espagne. Leurs projets sont basés sur l'équilibre – auquel ils attachent une importance primordiale – entre les données architecturales ou paysagères du site et l'intervention proposée.

Une redéfinition de la profession

La prise de conscience actuelle de la valeur de nos paysages vient à point nommé pour redéfinir le corpus de référence de cette profession qui se cherche. Comment s'ouvrir aux autres professions et revendiquer une place incontournable au sein des processus de planifications territoriales? Il est indiscutable que le paysage a sa place dans l'aménagement du territoire, à l'échelle régionale, locale ou plus ponctuelle. Les architectes-paysagistes trouveront-ils la leur à chacune de ces échelles d'intervention? C'est en tout cas un désir clairement exprimé, comme celui de participer aux premières prises de décisions afin de mieux enraciner les projets. «Il faudrait que nous puissions intervenir en amont des processus de conception des projets d'aménagement pour identifier et valoriser les grands axes qui structurent le paysage» remarque Cristina Woods.

Pour réaliser ces ambitions et s'introduire dans ce domaine où l'interdisciplinarité est de rigueur, faudra-t-il donner des bases légales à la présence des architectes-paysagistes? «Heureusement, ces dernières années, la participation de cette profession à différents stades de la planification et du projet est souvent devenue implicite» se réjouit Stéphanie Perrochet. L'aménagement du territoire vert ou l'urbanisme végétal deviendront-ils bientôt des évidences? Verrons-nous un jour prochain un architecte-paysagiste assumer, à titre de pilote d'une équipe pluridisciplinaire, la réalisation de nouvelles infrastructures routières?

Les urbanistes – et les autres professions de l'urbanisme – ont, sans nul doute, à apprendre de cette profession encore mal connue. La philosophie du temps et de la dynamique de projet ainsi que la modestie des interventions – «Un projet réussi peut être un projet où l'on ne perçoit pas l'intervention du paysagiste, mais la dimension culturelle du façonnage du paysage reste indéniable» – sont autant de clés pour comprendre ces professionnels encore en marge de la planification territoriale. ■